

France: Tous les autres produits non thérapeutiques

Prélèvement, usinage d'éprouvettes et prestations connexes au profit de DGA TA

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Prélèvement, usinage d'éprouvettes et prestations connexes au profit de DGA TA

Description: Afin de mener à bien ses missions, le centre de DGA Techniques Aérospatiales (TA) doit réaliser des essais mécaniques, de vieillissement et physicochimiques sur des éprouvettes métalliques, plastiques, composites ou hybrides.---- Cet accord-cadre doit permettre d'assurer des prestations de : ----Prélèvement, usinage d'éprouvettes métalliques ----Prélèvement, usinage d'éprouvettes plastiques, composites ou hybrides ----Réalisation d'éléments de montage pour les éprouvettes. ----Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 13/04/2026 à 12h00 (heure de Paris). ----Il s'agit d'un Marché de défense ou de sécurité. ----Le montant estimé inscrit aux rubriques 2.1.3 et 5.1.5 correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sans engagement de la part de l'État. ----Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et marchés subséquents. ----Le marché a une durée de 7 ans. ----Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1) en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; 2) en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre. De plus, les dispositions des articles R214223 et R234214 du CCP s'appliquent. ----Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société est à fournir. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures. La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. ----Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Identifiant de la procédure: 4b49cd94-ec9e-4a3f-906e-ce8bac63273a

Identifiant interne: 2026BA0024

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Puisque leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

2.1.1 Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33695000 Tous les autres produits non thérapeutiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint Jean CS 93123

Ville: Balma

Code postal: 31130

Subdivision pays (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Pays: France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 500 000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre: 900 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes: la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE (www.marchespublics.gouv.fr), pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marchespublics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation> et référentiels pour les achats/modalités de transmission des plis. L'intitulé de la consultation est le suivant : "2026BA0024 | Prélèvement,

usinage d'éprouvettes et prestations connexes au profit de DGA TA PHASE CANDIDATURE". En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr ou <https://armement.defense.gouv.fr>).

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declarationducandidat> [ou <https://armement.defense.gouv.fr/achats/armement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> (DC DGA disponibles à cet endroit même si l'intitulé ne le montre pas)] sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

Une déclaration sur l'honneur que le candidat/chaque membre du groupement est en règle au regard des articles L 52121 à L 521211 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, signée d'une personne habilitée à engager la société (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

5 Lot

5.1 Lot: LOT-0001

Titre: Prélèvement, usinage d'éprouvettes et prestations connexes au profit de DGA TA

Description: Cf. rubrique 2.1 "Procédure -Description" ci-avant.

Identifiant interne: 2026BA0024

5.1.1 Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33695000 Tous les autres produits non thérapeutiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint Jean CS 93123

Ville: Balma

Code postal: 31130

Subdivision pays (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Durée: 7 An

5.1.4 Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 500 000 Euro
Valeur maximale de l'accord-cadre: 900 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Description: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat.

Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société ---- Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Dispositions générales en cas de groupement : En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé

Dispositions générales en cas de soustraction : Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (soustraitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/soustraitant. Un soustraitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de soustraction dit "soustraité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) soustraitant(s) doit(vent) être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom; la nature des prestations qui seront sous-

traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L23413 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société soustraitante ou le formulaire de déclaration de soustraitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentationreferentielspourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(s) soustraitant(s). En cas de non utilisation du DC4, les documents fournis doivent être signés par le(s) soustraitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante : (C1) Usinage de pièces métalliques de précision (tournage, fraisage, rectification) en interne ou en externe. Ces compétences peuvent être démontrées par : ----Une présentation de la société; ----La liste des moyens dont le candidat dispose justifiant la capacité à réaliser des prestations similaires à celles de l'accord-cadre : ----Techniques (parc de machines conventionnelles et à commande numérique, équipements permettant d'usiner des pièces métalliques et des pièces en composite comme le carbone, le verre, l'aramide). ----Humains (effectifs, niveaux techniques, qualifications et habilitations, compétences dans la gestion de la sous-traitance). ----Des références de livraisons précédemment effectuées (à des destinataires publics et/ou privés).

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante : (C2) Usinage de pièces composites de précision (fraisage, rectification) en interne ou en externe. Ces compétences peuvent être démontrées par : ----Une présentation de la société; ----La liste des moyens dont le candidat dispose justifiant la capacité à réaliser des prestations similaires à celles de l'accord-cadre : ----Techniques (parc de machines conventionnelles et à commande numérique, équipements permettant d'usiner des pièces métalliques et des pièces en composite comme le carbone, le verre, l'aramide). ----Humains (effectifs, niveaux techniques, qualifications et habilitations, compétences dans la gestion de la sous-traitance). ----Des références de livraisons précédemment effectuées (à des destinataires publics et/ou privés).

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante : (C3) Métrologie dimensionnelle en interne ou en externe. Ces compétences peuvent être démontrées par : ----Une présentation de la société; ----La liste des moyens dont le candidat dispose justifiant la capacité à réaliser des prestations similaires à celles de l'accord-cadre : ----Techniques (parc de machines conventionnelles et à commande numérique, équipements permettant d'usiner des pièces métalliques et des pièces en composite comme le carbone, le verre, l'aramide). ----Humains (effectifs, niveaux techniques, qualifications et habilitations, compétences dans la gestion de la sous-traitance). ----Des références de livraisons précédemment effectuées (à des destinataires publics et/ou privés).

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante : (C4) La capacité d'exploitation des données d'entrée issues de fichiers 3D de type STEP/IGES et 2D de type PDF ou DXF. Ces compétences peuvent être démontrées par : ----Une présentation de la société; ----La liste des moyens dont le candidat dispose justifiant la capacité à réaliser des prestations similaires à celles de l'accord-cadre : ----Techniques (parc de machines conventionnelles et à commande numérique, équipements permettant d'usiner des pièces métalliques et des pièces en composite comme le carbone, le verre, l'aramide). ----Humains (effectifs, niveaux techniques, qualifications et habilitations, compétences dans la gestion de la sous-traitance). ----Des références de livraisons précédemment effectuées (à des destinataires publics et/ou privés).

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante : (C5) Attestation du système de management de la qualité type ISO 9001-2015 ou équivalent. Ces compétences peuvent être démontrées par : ----Une présentation de la société; ----La liste des moyens dont le candidat dispose justifiant la capacité à réaliser des prestations similaires à celles de l'accord-cadre : ----Techniques (parc de machines conventionnelles et à commande numérique, équipements permettant d'usiner des pièces métalliques

et des pièces en composite comme le carbone, le verre, l'aramide). ----Humains (effectifs, niveaux techniques, qualifications et habilitations, compétences dans la gestion de la sous-traitance). ----Des références de livraisons précédemment effectuées (à des destinataires publics et/ou privés).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: www.marches-publics.gouv.fr

Canal de communication ad hoc:

Nom: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché [ou de l'accord-cadre] sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 13/04/2026 12:00 +02:00

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet.

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au Ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, etc.) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40

du Code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le CCAC. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du Code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'Agent comptable des services industriels de l'armement - ACSIA (Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX). Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 0

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Tribunal Administratif chargé des recours est : Tribunal de Toulouse (68 rue Raymond IV, BP7007, TOULOUSE Cedex 7). L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat / un référé contractuel (art L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat / un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4avr.2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui traite les offres: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Département: DA BALMA

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Techniques Aérospatiales 47 rue Saint-Jean CS 93123

Ville: BALMA

Code postal: 31130

Subdivision pays (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Pays: France

Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Adresse électronique: dga-s2a-toulouse.achats.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 41a3284b-1111-4320-9e27-76526460a02e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 09/03/2026 15:57 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français